

Excellences,
Mesdames et Messieurs.

Je vous remercie de la confiance que vous m'accordez à nouveau et réitère l'honneur qui est le mien de présider le Groupe de travail intergouvernemental.

Notre Groupe de travail, comme vous le savez, a pour principal mandat, de faire des recommandations visant à rendre effective la mise en œuvre de la déclaration et du plan d'action de Durban. Lors de sa dernière session, le Groupe de travail a adopté une série importante de conclusions et recommandations sur des questions liées à l'emploi, la migration et la protection des enfants et a eu une discussion thématique sur la question de la discrimination structurelle, les plans nationaux d'actions contre le racisme et la discrimination raciale et enfin, la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Durban.

Les conclusions et recommandations de la dernière session, ont été le résultat d'un débat franc et constructif. Les délégations, durant toute la session, ont prouvé leur attachement à réaliser les objectifs assignés au groupe de travail, et n'ont ménagé aucun effort pour aboutir à ce résultat. Je souhaite que ce même esprit de collaboration anime nos discussions durant cette présente session, afin de générer des discussions fructueuses et d'arriver à des résultats concrets. Souvenons-nous que lors de nos précédentes sessions, nous nous étions engagés à élaborer des recommandations concrètes, orientées vers l'action.

L'expérience récente tend à prouver que notre Groupe de travail tient une place essentielle et concrète dans la mise en œuvre effective de la Déclaration et du Programme d'action de Durban. Nos débats, les conclusions et recommandations que nous adoptons dans un esprit de consensus, qui ont caractérisé, par exemple, notre dernière session, sont reflétés très utilement dans les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, en particulier *celle sur* « les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban ».

Nous avons, à titre d'exemple, lors de notre dernière session, jetées les bases des modalités de la célébration du dixième anniversaire de l'adoption de la DDPA et avons récoltés à New York, tout récemment, les fruits de nos efforts.

Nous avons, de manière forte, recommandé d'entreprendre des actions concrètes visant à la mise en œuvre de plans nationaux d'actions. Le nombre croissant de demandes adressées au Haut-commissariat des droits de l'homme en matière d'assistance technique relative à l'élaboration de plans nationaux d'actions contre le racisme et la discrimination raciale, provenant de plusieurs régions du monde démontre, si besoin était, que nos efforts ne sont pas vains.

L'intérêt manifeste et croissant des Etats et autres parties prenantes à contribuer à travers le partage de leurs expériences, dans la rédaction du rapport sur « les efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et pour assurer la mise en œuvre intégrale et le suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban » et les informations communiquées au Haut-commissariat sur les mesures concrètes prises au niveau régional et national, relatives à la mise en œuvre des recommandations de notre groupe de travail sur la protection des enfants et en matière de non-discrimination en matière d'emploi, nous pousse à persévérer dans nos efforts.

Mesdames Messieurs

Les choix de nos thèmes de discussions sont essentiels, et doivent se faire sans exclusive. La DDPA, de par son ambition, nous oblige à explorer un spectre assez large de sujets, et de proposer les réponses adéquates aux manifestations contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Pour ainsi dire, si nous voulons être à la hauteur de nos engagements, et tant soit peu, remplir les objectifs de Durban, nous devons nous faire un devoir d'ouvrir toutes les portes, d'explorer tous les sujets, quel qu'en soient les difficultés, ce n'est qu'à ce prix que nous avancerons pas à pas, dans la mise en œuvre effective de la DDPA, qui est l'essence voire la quintessence de notre mandat.

Les sujets de notre session actuelle peuvent donner, de prime abord, l'impression de déjà vu, ou de déjà entendu. Certes, les thèmes du sport et de l'éducation ont été déjà discutés dans d'autres cénacles, et que des mesures concrètes ont été prises, mais n'oublions pas, que notre Groupe de travail tient de Durban une légitimité particulière qui donne une dimension importante à

nos conclusions et recommandations, qui en définitive, sont l'addition ou la synthèse de ce qui se fait de meilleur ailleurs, tant au niveau national que régional. Les échanges d'expériences et de bonnes pratiques qui ont lieu ici, permettent à d'autres pays et entités, de bâtir sur de l'existant et de l'éprouvé.

C'est en cela que la base de données en cours d'établissement par le Haut-commissariat devrait être un outil utile. Dans cette même perspective, les discussions que nous aurons autour des paramètres de validation des pratiques, nonobstant l'adjectif qu'on lui attache, bonne ou meilleure, permettront sans nul doute d'éclairer ce concept et nous en donner une acceptation plus commune. J'espère là également, que nous serons en mesure de définir ces paramètres et de tracer une ligne claire et acceptée par nous tous.

Mesdames et Messieurs,

L'année 2011 a été importante à plus d'un titre, car l'année des peuples de descendance africaine est en cours de célébration et le dixième anniversaire de l'adoption de la déclaration et du programme d'action de Durban qui s'est conclu tout récemment à New York a été marqué par des débats intéressants et l'adoption par consensus d'une Déclaration qui renouvelle et vivifie le consensus autour de la condamnation unanime du fléau du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée. Bâtissons autour de ce consensus et persévérons dans la tâche qui est nôtre.

Je vous remercie

